19/12/2019

Assemblée Générale
de
Ma COOP – La Vie au Vert
L'essentiel pour vivre bien, bio et local !

Une année record avant un recul inquiétant pour notre Coopérative !

1- **Transition réussie avec une année record pour son 1er exercice 2018**
2- **Mais la Coopérative va clôturer son 2ème exercice en recul au 31/12/2019**
3- **Le point sur les projets de développement abandonnés et d'actualité**

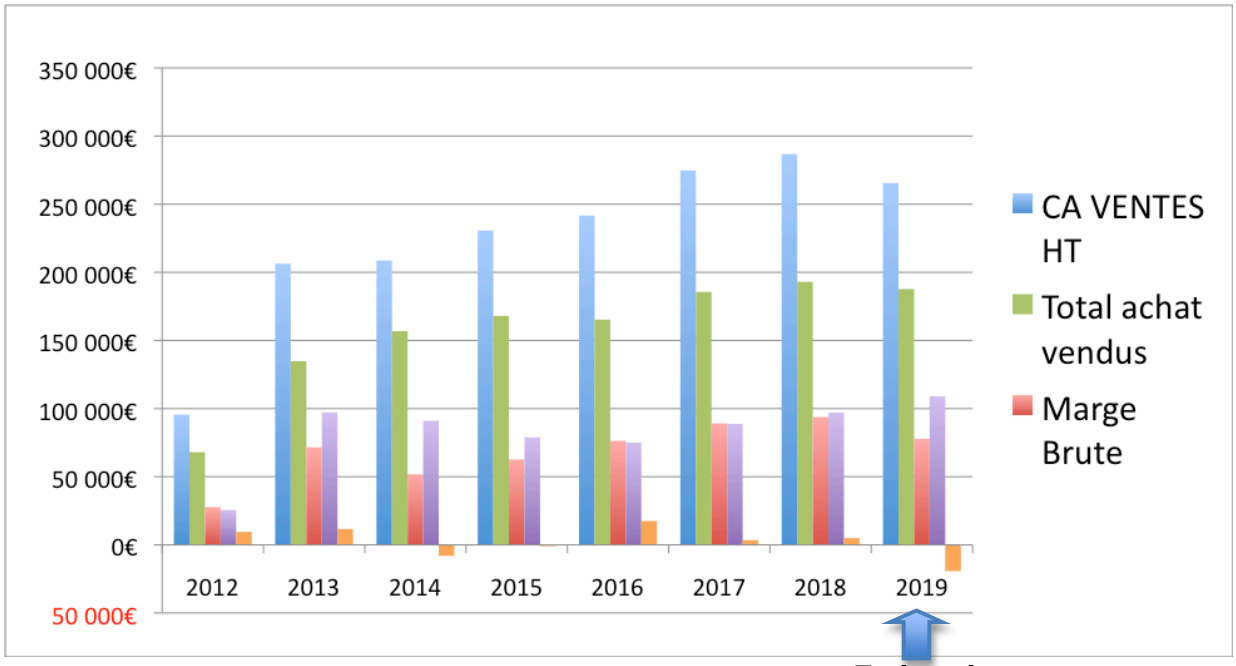

Estimation

1- Transition réussie avec une année record pour son 1er exercice 2018

Une transition réussie :
- Un CA record de près de 300 K€ en 2018 soit 3 fois le CA de 2012 !
- Avec une marge commerciale de 30% pour couvrir toutes les charges
- Ouvert 7J/7 toute l'année avec 3,5 EQTP (Pascale, Alex, David, Cyrille)

Une obligation légale :
- 1 Président, 2 scrutateurs et 1 secrétaire désignés pour la séance
- Quorum atteint si plus ¼ des coopérateurs présents ou représentés (>15)
- Vote des comptes de l'exercice clôturé au 31/12/2018 de la SAS Coopérative
- Affectation du résultat de l'exercice (bénéfice) en report à nouveau
- Quitus pour sa bonne gestion au Président de la SAS
- Vote de la rémunération du dirigeant salarié et mandataire social de la SAS
- Autres décisions à soumettre au vote des coopérateurs (PV AG)
  . Modification statutaire pour l'établissement secondaire Auberge COOP
  . Autre ? ….

Des remerciements sincères :
- Aux coopérateurs-trices qui ont apporté leur énergie et temps précieux
- A ceux qui sont restés fidèles à Ma COOP malgré l'installation de la Biocoop

2- La Coopérative va clôturer son 2ème exercice 2019 en recul …

Un deuxième exercice en perte au 30/11/2019 :
- Un CA en baisse pour la 1ère fois cette année ! (< 290 K€ TTC)
- Une marge commerciale brute (Ventes – Achats) stable de 30% au 30/11/19
- Un emprunt de 10 K€ et une autorisation de découvert de 8 K€ au 30/11/19
- Une trésorerie actuelle insuffisante (malgré le pré-payé) pour tenir l'hiver
- Un résultat en déficit avec une perte estimée à - 20 K€ du fait du recul des ventes
- Une forte saisonnalité qui impose d'envisager des réductions d'effectifs :
  - Réduction du nombre d'heures ?
  - Réduction du nombre de salarié(e)s ?
  - Changement de mandataire pour réduction générale des cotisations ?

3- Le point sur les projets de développement abandonnés et d'actualité

Ressources Financières
- Les aides et subventions perdues : Région 33 K€ et Europe 12 K€
  après abandon par la Commune de sa participation à hauteur de 10 K€
  pour aménager le RDC en atelier de transformation à valeur ajoutée
- Le Pré-Payé mensuel de coopérateurs consom'acteurs : achats groupés ?
- Les clients coopérateurs (et PROS) parce que notre nombre est notre force !
- Investissement d'un coopérateur pour transformer la maison d'hôte de Joelle Durand en Auberge Coopérative des 3 Rivières : le point avec Christophe
- Banque, aides collectivités, autres ressources ? …

Ressources Humaines (en + de Pascale, David et Cyrille) :
- Aline Beraud proposée par Alexandre BEL qui a rejoint … la SNCF : chef de gare
- Valérie Vidal qui devait nous rejoindre pour les ateliers de transformation
- Christophe Salmon et son équipe pour le futur « Bistrot de Pays » by Ma COOP

- Coopérateurs qui jouent le jeu de la coopération 3H/mois soit 36H/an
- Clients en situation d'impayé et ayant une compétence utile pour la COOP sur la base d'une heure de travail équivalente à 8 euros de crédit en compte

Ressources Naturelles :
- la Terrasse au bord de l'eau pour un jardin participatif
- l'Auberge coopérative au bord de la rivière ! …
- Abandonné le champs de permaculture entre camping et Ma COOP
- Abandonné une (future) maison de la coopération locale avec le foyer rural …
- …

Vos questions et propositions :

- Créer une commission pour étudier un principe de remise équitable et juste

- Séchoir proposé par Dorothée Chalvet

- Qu'est-ce qu'un coopérateur ? Investissement en temps 3H/mois ?
  Quel niveau de consommation à la COOP ? Que peut-on faire ?

- Supprimer la remise coopérateur à ceux qui ne participent pas 3H/mois

- Instituer une réunion par mois de réflexion et de travail collectif – coopératif
  par exemple le 2ème mardi du mois : 1 heure 18H-19H00 à l'Auberge
  Premières dates en 2020 : 14 janvier – 11 février – 10 Mars
  à laquelle participe qui veut et qui peut coopérer au développement du projet

- Lister toutes les tâches à faire auxquelles peuvent participer les coopérateurs : livraison, stock, achat, approvisionnement, prix, date de péremption, …

- Commissions auxquelles les coopérateurs peuvent participer : nouveaux clients épicerie/vrac, auberge/restaurant, transformation/boulangerie, jardin

- Revoir les bases : les personnes rémunérées par Ma COOP doivent coordonner l'apport des coopérateurs qui souhaitent apporter compétences, énergie et temps

- Comment avoir plus de coopérateurs, de clients ? Coopter de nouveaux copains ! Qu'est-ce qu'on développe pour donner envie de venir à plus d'habitants locaux ?

- Covoiturage

- L'Auberge : un lieu de convivialité pour les associations locales et les habitants

- Les coopérateurs sont les 1er à apporter les bons plans, produits, bonnes idées, permettre d'identifier de nouveaux produits, producteurs, concept (vrac)

- Participer au marché l'été sur la place du village en sortant par exemple fruits & légumes bios et/ou locaux, le pain de Jim, avec la caisse du marché …